

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3792 - Mercredi 06 Janvier 2021 - Prix : 200 Fc

**CORONAVIRUS:**

## Moheli a besoin d'un renfort de médecins



**POLITIQUE :**

### Le ministre de la justice renié par les siens

LIRE PAGE 6

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Janvier 2021**

Lever du soleil:  
05h 49mn  
Coucher du soleil:  
18h 37mn

Fadjr : 04h 37mn  
Dhouhr : 12h 17mn  
Ansr : 15h 52mn  
Maghrib: 18h 40mn  
Incha: 19h 54mn



ÉCONOMIE :

# Omar Mhoussine promet de revenir après le coronavirus

*Impacté par la crise de coronavirus, Omar Mhoussine dit garder espoir quant à une suite heureuse, après avoir fermé il y a moins d'un mois sa société Mhoussine Farm.*

Avec un visage fermé, Omar Mhoussine a annoncé les problèmes qu'il a rencontrés dans ses activités. Impacté par le cyclone Kenneth, la Covid 19 et les dettes auprès de ses banques, il a décidé de mettre la clé sous le paillason. D'après lui, pour rehausser ses activités, il faut un grand investissement afin d'atteindre une autosuffisance alimentaire dans le pays. Toutefois, il garde espoir et rassure de reprendre ses activités une fois que les frontières seront normalement rouvertes, notamment après la pandémie.

« J'ai investi 220 millions de nos francs pour élever des poules en 2017. Ensuite, j'ai acheté des

hectares de terre à Kouwa dans la région de Mitsamihouli pour relancer des activités d'agriculture et d'élevage. Mais le cyclone Kenneth m'a fait perdre plus de 700 poules et l'effondrement des poulaillers. Cela a causé une perte de 220 millions KMF. Bien sûr que j'ai reçu un don de 120 millions, malheureusement c'était insuffisant pour surmonter les difficultés », regrette l'entrepreneur, avant d'ajouter qu'« aujourd'hui, la Meck me demande 25 millions KMF sur les 120 millions de prêts. Également la BDC me réclame 34 millions. Je suis endetté à tel point que je suis tombé même en faillite. J'étais dans l'obligation de louer mes maisons pour essayer de sortir la tête hors de l'eau ».

Après plusieurs cris d'alarme, seuls le chef de l'État et son ministre de l'économie lui ont apporté leur soutien, selon lui. « Il faut savoir que plus de 67 employés



sont au chômage technique. Mais j'aime mon pays. Etant un opérateur économique, je vais me battre pour m'investir dans les deux sec-

teurs à savoir l'agriculture et l'élevage », avance-t-il. Ce dernier tient à remercier les associations qui sont en France pour leur soutien et

les rassure qu'après la Covid-19, il reprendra ses activités économiques.

**Nassuf Ben Amad**

## CONFÉRENCE DE PRESSE DE DHOULKAMAL DHOIHIR

# " La paix et la stabilité comme garant du Plan Comores Emergent "

*Dans une conférence de presse, donnée la semaine dernière, le ministre des affaires étrangères n'a parlé que de la diplomatie économique qui est selon lui, un grand plier pour l'émergence du pays.*

Devant la presse, le ministre des affaires étrangères, Dhoulkamal Dhoihir a parlé de son voyage en Tanzanie en décembre. Cette visite rentre dans le cadre de la diplomatie économique qui est au cœur des actions du ministre. « On était en Tanzanie pour renforcer nos relations diploma-

tiques après l'ouverture de l'ambassade des Comores au pays de Mohamed VI », avance-t-il. Son bilan sur ce voyage affiche un tableau « positif » dans le cadre du quota des bourses d'études. « Le royaume du Maroc octroie aujourd'hui le triple des bourses qu'elle offrait aux Comores avant. Parmi ces bourses, un bon nombre sera destiné à la formation professionnelle », dit-il. Selon lui, le nombre important des bourses pour la formation professionnelle est un objectif important pour accompagner le programme de l'émergence.

Le chef de la diplomatie

comorienne s'est aussi aligné sur le discours du Président de la République, selon lequel « l'opposition doit contribuer au développement du pays au sens positif avec des formules d'opposition constructive ». Cet ancien député a déconseillé à la jeunesse toute sorte de déstabilisation et l'appelle à se préparer pour un avenir meilleur ancré sur le développement du pays.

« Ce pays a besoin de la stabilité, et je ne crois pas que la diaspora décevante (ceux qui partent en France, quand ils ne sont plus au pouvoir) pourra donner le bon exemple à suivre.

En revanche, la diaspora positive, celle qui travaille H24 pour le développement du pays doit être bien accompagnée administrativement. C'est d'ailleurs une de nos visions combattives »,

avance-t-il. Le ministre appelle les comoriens à s'impliquer davantage pour la préservation de la paix et de la stabilité dans le pays.

**Nabil Jaffar**



Dhoulkamal devant la presse.

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## CORONAVIRUS:

## "Encore du renfort en médecins et infirmiers"

*L'ancienne maire de Fomboni, Andhoimati Mikidadi s'est adressée à la population mohélienne par rapport à la crise sanitaire. Si elle s'insurge contre les sirènes incessantes des ambulances et appelle la population à plus de retenue et de solidarité.*

Dans une vidéo publiée ce lundi sur les réseaux sociaux, l'ancienne maire de Fomboni Andhoimati Mikidadi, après avoir rendu hommage au regretté Mohamed Hassanaly et au feu Said Hassane Saïd Hachim,

deux figures emblématiques de la vie politique comorienne, elle a fait le point sur la crise sanitaire qui secoue l'île de Djoumbé Fatma. Elle appelle aux Mohéliens à se rendre à l'évidence et cesser de s'accuser mutuellement. Elle faisait allusion à certains jeunes très sceptiques et qui vont jusqu'à accuser gratuitement certains de nos médecins. « C'est une pandémie qui n'a épargné aucun pays au monde et ce n'est pas une honte si on est testé positif », essaie-t-elle de convaincre en demandant plus de retenue et des actions de solidarité. Ensuite, elle

s'est indignée contre les sirènes d'ambulance qui retentissent à longueur de journée dans les quartiers même s'il n'est pas nécessaire, provoquant l'anxiété des habitants. « Ces sirènes à elles seules peuvent tuer les hypertendus », avertit-elle.

Cette infatigable de la lutte mohélienne tire la sonnette d'alarme pour un secours rapide des médecins et infirmiers et une éventuelle ouverture d'autres sites d'isolement à Djando et à Nioumachoi car selon elle, le CHRI de Fomboni et l'orphelinat AMA sont bondés. « Les douches sont insuffisantes à

AMA. Il faut absolument une solution. Dr Kadhafi et Dr Abdoulanziz (le coordinateur insulaire de la gestion de la crise de coronavirus) sont confinés avec des infirmiers. Il faut du renfort », lance-t-elle avant de se tourner vers le chef de l'Etat et le gouverneur de Mohéli.

« Ne croisez pas les bras, trouvez une solution rapide car votre population meurt et a plus que jamais besoin de vous ». Elle a enfin remercié la diaspora de l'aide qu'elle a commencé à envoyer dans l'île. Pour rappel, un dispositif de plus de 48 876 produits a été

envoyé par le gouvernement central à l'île de Mohéli le week-end dernier pour renforcer la gestion de la pandémie. Il s'agit d'équipement de protection individuelle (EPI), 3 types de tests Covid-19, 4 catégories de masques, 26 bouteilles d'oxygène médical pour renforcer la distribution dans les services de prise en charge des patients, 26 kg de chlore entre autres intrants.

Riwad

## SOCIÉTÉ

## La Sonelec met fin aux contrats à l'essai dès ce mardi 5 janvier

*Dans une note adressée aux chefs de départements de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec), il est demandé à ces derniers d'informer les agents en contrat à l'essai qu'à compter du 5 janvier 2021 ils ne font plus partie de l'effectif de la société.*

Le patron de la société nationale d'électricité des Comores (Sonelec) Soilihi Mohamed Djounaid a décidé de mettre fin aux contrats à l'essai des agents de la société publique. Selon la direction générale, cette décision rentre dans le cadre de la réorganisation et de la restructuration de la société. « On a renouvelé plusieurs fois leur contrat à l'essai. Mais on n'a pas eu des motivations ni mention de leurs chefs de département. Cela

témoigne quelque chose d'anormal. C'est pour cela que le directeur général m'a demandé de faire cette note et l'adresser aux chefs des départements. Car c'est à eux de les informer », se justifie Aimana Abdallah, la directrice des ressources humaines.

Selon elle, c'est une question de temps pour que le directeur général puisse évaluer, inspecter et identifier ces agents avec les chefs de département et prendre une décision. « Une fois que tout cela sera fait, il y a ceux qui seront réintégrés et ceux qui seront mis à la porte. Tout dépendra de leur potentiel, précise-t-elle. D'ailleurs, ceux qui travaillent dans les centrales et les agents de sécurité vont rester. Après plusieurs concertation avec le directeur, il m'a accordé cela car leur chef de département



donne toujours ses motivations et leur nécessité ».

En pleine crise, ce geste semble être bon administrativement

mais défavorise ces agents. Un des contractuels affiche sa désolation tout en respectant la décision de la société. « C'est toujours

difficile d'être mis à la porte. Mais j'accepte leur décision en espérant qu'ils vont nous réintégrer », souligne-t-il, avant d'ajouter que « toutefois, j'aimerais bien que Soilihi Mohamed Djounaid continue à restructurer la société jusqu'au bout. Il ne faut pas qu'il se base sur les contractuels qui ont des contrats à l'essai. Mais ils doivent aller jusqu'au fond du problème ». Notre interlocuteur montre qu'il y a des gens qui prétendent être des techniciens et des ingénieurs, mais dans la réalité, rien ne le prouve. « On se connaît tous. On fait leur travail et après, ce sont eux qui obtiennent les mérites. Il est temps aussi que le directeur général vérifie tous les chefs administratifs », demande-t-il.

Nassuf Ben Amad

## COVID-19 :

## AM Énergie donne 15.000 masques au ministère de la santé

*Pour accompagner l'île de Mohéli, frappée par une recrudescence du coronavirus, la société AM Energie octroie 15 000 masques au ministère de la santé.*

Le ministère de la santé a reçu ce lundi 04 janvier un don de 15 000 masques de protection individuelle de la part d'AM Energie, une entreprise locale. Cette donation entre dans le cadre de la lutte contre la propagation du nouveau coronavirus dans le pays. La cérémonie de remise a vu la présence du secrétaire général du ministère de la santé mais également des représentants de la société composée de l'ancien directeur général de la SNPSF Ibrahim Abdallah ou

encore Mahamoud Idrisse, représentant d'AM Énergie, pour qui cette aide est une « nécessité ».

De son côté, le secrétaire

général du ministère de la santé, Jean Youssouf a salué ce geste. « Le besoin y est toujours par rapport à cette nouvelle situation à laquelle fait face le pays précisé-

ment l'île de Mohéli », montre-t-il tout en faisant appel à la solidarité. Pour rappel, depuis le 21 décembre 2020, un allègement des mesures restrictives a été décidé sur l'ensemble du territoire. Néanmoins, elles sont réinstaurées quelques jours plus tard sur l'île de Mohéli afin de maîtriser la maladie qui connaît une recrudescence, et briser la chaîne de propagation. « Une telle solidarité encourage et rassure toutes les personnes engagées dans la riposte contre la pandémie », poursuit-il. Soulignons qu'un appel à l'aide a été lancé en ligne par des citoyens afin de venir en aide à la population de Mohéli.

Andjouza Abouheir



**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Said Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
 Riwad  
 Raanti Aboubakar (Stagiaire)  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

RENCONTRE AVEC MOHAMED ABDULHAMIDE

# “Le dernier voyage de Maïssara”, cette vie valait la peine d’être narrée, c’est sa plus belle histoire d’amour

Mohamed Abdulhamid est un ancien ministre d’État chargé du développement rural, de la pêche, de l’environnement et de l’artisanat. Il a occupé la fonction de proviseur au lycée Saïd Mohamed cheikh de Moroni, ensuite, il est devenu tour à tour, directeur de l’office des examens et concours, directeur général des enseignements du primaire à la terminale. En 2016, il nommé directeur de cabinet du governorat de Ngazidja jusqu’en avril 2017, date à laquelle il a remis sa démission afin de pouvoir assister sa femme malade et hospitalisée en Afrique du Sud. Actuellement je suis enseignant-chercheur à l’université des Comores. Avec « le dernier voyage de Maïssara », il signe son premier livre. Une vocation qu’il souhaite, désormais, faire un métier.

La Gazette des Comores: Mohamed Abdulhamide, vous venez de sortir un livre intitulé “Le dernier voyage de Maïssara”. Nous savons que ce livre fait suite à la disparition de votre épouse mais pouvez-vous nous en dire plus ?

Mohamed Abdulhamide : Ce livre a été écrit non seulement pour rendre hommage à la femme et à la mère qu’elle incarnait admirablement bien, mais également pour rappeler à la communauté comorienne et onusienne, ce qu’elle représentait pour moi, mes enfants, sa famille et son pays. Madame Maïssara que la presse avait surnommée l’avocate de la santé était très investie dans son métier de technicienne supérieure à l’OMS. Son statut et ses diverses missions à travers le pays l’avaient rapprochée des médias et de la population. Ses combats quotidiens pour améliorer la santé des gens aux Comores l’avaient rendue également accessible, et de cette façon, elle était appréciée à sa juste valeur, par beaucoup de personnes.

LGDC : Vous êtes enseignant de profession, votre démarche a-t-elle été guidée aussi par des aspects pédagogiques ?

M.A. : En tant qu’enseignant depuis déjà plus de 35 ans, les aspects pédagogiques m’ont guidé dans ce récit, en effet il s’agit d’une leçon de vie et de partage. L’écriture a été pour moi une véritable théra-

pie. Elle m’a permis de surmonter cette terrible épreuve, la perte d’un être cher. Il n’y a pas de remède efficace que de pouvoir retranscrire tout ce que l’on ressent pendant une période difficile. C’est un grand témoignage d’une vie de couple heureux et dévoué. Un récit plein d’amour et de partage.

LGDC : Quelle a été la réaction du public par rapport à ce projet d’écriture ?

M.A. : Les personnes qui ont lu mon livre ont été tout aussi touchées et émues comme je le suis à chaque fois que je repense à l’impensable. Beaucoup me disent leur émotion face à la force qui se dégage dans le livre, d’autres saluent ce courage d’avoir osé parler de cette douleur si intense et inconsolable. Pour la première fois dans notre société comorienne traditionnellement orale, une personne frappée d’un grand malheur a eu le courage de partager sa douleur, de surcroît, par l’écriture.

LGDC : le mot de la fin ?

M.A. : La vie est faite de belles histoires, des moments parfois exquis et parfois amers. La nôtre



ressemble à cette vie-là, faite de rencontres, uniques et spéciales, qui apportent quelque chose d’indéfinissable dans l’existence de ceux qui la vivent. C’était mon cas : avoir eu la chance d’avoir côtoyé pendant plus de trente ans, l’existence d’une épouse exceptionnelle, une mère. Dévouée et une femme responsable face aux missions qui lui ont été confiées. Cette vie valait la peine d’être narrée, car elle restera la plus belle histoire d’amour jamais vécue

jusqu’à ce jour tragique de sa disparition. La raconter, pour moi, c’est la perpétuer et faire revivre son âme. Pour finir je lance un message d’amour et de bienveillance dans nos relations matrimoniales. Mais aussi, de toujours avoir la foi, car dans chaque épreuve, notre seigneur nous donne la possibilité de surmonter nos malheurs.

Propos recueillis par Mmagaza

FÊTES DE FIN D’ANNÉE :

## 2 morts à Ngazidja

Deux morts et plus de 300 véhicules immobilisés. La gendarmerie au niveau de Ngazidja donne le bilan de la période des fêtes.



Comme chaque fin d’année, la gendarmerie nationale avait mis les bouchées doubles pour contrôler et veiller à la sécurité routière pendant la période des fêtes. Cette fois, plus de 300 voitures ont été immobilisées entre le 29 décembre au 03 janvier. Joint au téléphone, le chef de compagnie de la gendarmerie nationale à Ngazidja, lieutenant Yasser Sidi fait savoir que ces contrôles avaient comme but de sensibiliser les conducteurs pendant cette période de fêtes pour ainsi éviter les accidents graves. « Il y avait des postes sur toutes les routes de Ngazidja. Nous faisons le contrôle des papiers mais aussi des patrouilles », dit-il.

Durant ces trois jours, la gendarmerie a enregistré trois accidents dont un mortel. En effet, dimanche 03

janvier, des jeunes qui faisaient la course à moto ont fait un terrible accident sur la route d’Irohe dans la région d’Oichili. Cette course a fait un décès et trois blessés dont 2 dans état critique. Deux autres accidents ont eu lieu à Mitsoudjé et à Moroni, les dégâts étaient plutôt matériels.

Le jour de l’an, le corps sans vie d’un individu a été découvert au quartier Coulée-Pam au nord de Moroni par des résidents qui ont immédiatement alerté la gendarmerie et la sécurité civile. Il avait une fracture crânienne, sûrement ce qu’accéléra sa mort.

Plusieurs personnes ont été interpellées dans cette affaire. « Nous avons auditionné une dizaine de personnes et 6 étaient placées en garde à vue. L’affaire a été transférée au parquet lundi », nous confie notre interlocuteur. Selon nos informations, le défunt avait célébré le réveillon avec ses amis aux alentours de 20 heures dans ledit quartier, et c’est vers le coup de 22h qu’ils s’étaient séparés. La thèse criminelle n’est pas écartée selon la gendarmerie.

Andjouza Abouheir

### Appel à contributions

#### Revue Shamsi na mwezi

Les éditions Komedit vont lancer très prochainement une revue de linguistique et de littérature comoriennes. À la différence de la revue du poète et écrivain Nassuf Djailani (Project’iles) qui offre un regard large sur les écritures de l’Océan Indien, Shamsi na Mwezi se veut être une revue destinée au grand public qui mettra l’accent sur la langue et les écritures de l’archipel des Comores.

La revue totalisera 80 pages au format 17 x 25 cm.

Les articles doivent être inédits et écrits soit en français soit en shikomori, dans un langage simple et accessible au plus grand nombre, sans pour autant nuire à la rigueur scientifique.

Les articles longs doivent comprendre entre 15 000 à 18 000 signes (espaces compris, soit environ 6 à 7 pages A4). Ils peuvent être illustrés de photos ou d’images...

Les articles courts (critiques littéraires et comptes rendus) ne doivent pas dépasser 7 000 signes (espaces et ponctuations compris).

Les articles n’engagent que leurs auteurs.

Le premier numéro paraîtra au mois de juin 2021  
Les contributions doivent nous parvenir au 31 mars au plus tard

Contact : [shamsi.nam@yahoo.com](mailto:shamsi.nam@yahoo.com)

---

Caractéristiques techniques pour la saisie :

**Logiciels** : Les articles doivent être saisis et enregistrés au format doc/docx de Microsoft Word ou Odt de LibreOffice

**Police** : Times New Roman, 12 pt, Interligne 1,5

**Auteurs** : Nom, prénom, titre et institution d’appartenance + photo éventuellement ;

**Bibliographie** : Nom et prénom de l’auteur, *Titre du livre en italique*, Lieu d’édition, Editeur, Année de publication ;

OU :

Nom et prénom, « Titre de l’article entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, numéro de la revue, pages X-Y, Année de publication.

## ÉDUCATION :

# Le privé et le public sur la même longueur d'onde

*Devant la presse ce lundi 4 janvier, le ministre de l'éducation nationale s'est réjoui de l'approbation par les législateurs du projet de loi visant à harmoniser le système éducatif du pays qu'il considère comme désuet. Le ministre, le syndicat des enseignants ainsi que les écoles privées ont scellé un protocole d'accord visant à trouver ensemble une solution adéquate aux problèmes touchant le secteur éducatif.*

L'ambition d'harmoniser l'enseignement au niveau du pays anime fortement le gouvernement. Ce dernier avait prévu de faire de 2020 une année de réflexion basée sur l'harmonisation du système éducatif du pays. Cette conception n'a pas pu se réaliser et en cause, l'actuelle crise sanitaire. Mais le ministre de l'éducation a tout de même réussi à éla-

borer l'année dernière, des projets consistant à réformer les textes et les lois du système éducatif dans le but de moderniser la méthode de l'enseignement qu'il considère désuète. « La loi relative au système éducatif du pays date de 1976. Avec l'adoption de la nouvelle loi sur l'éducation, nous allons être en mesure de moderniser l'enseignement. L'essentiel dans cette nouvelle méthode, c'est que la population comprenne que nous ne sommes pas en train de nuire à l'éducation mais plutôt de l'approfondir », avance Moindjie Mohamed Moussa.

En ce qui concerne la nouvelle loi, on peut rappeler entre autres l'insertion de la langue Shikomori dans l'enseignement, l'introduction de l'enseignement religieux dans les classes préscolaires, l'obligation de parler et d'écrire au même niveau l'arabe, l'anglais et le français.

Par la même occasion, le ministre de l'éducation nationale a confirmé que la plupart des établissements scolaires publics du pays saccagés lors du passage du cyclone Kenneth sont réhabilités aux normes requises pour l'enseignement. L'épineuse question des harcèlements sexuels en milieu scolaire a été abordée par le ministre qui a également rassuré aux parents que des commissions sont déjà installées dans toutes les écoles privées et publiques du pays pour veiller à la protection des enfants. Des sanctions particulières et pédagogiques sont réservées aux enseignants accusés d'agressions.

Le ministre de l'éducation a rebondi sur l'enseignement supérieur et selon lui, il est hors de question que les enseignants à l'Université continuent de travailler dans le désordre. « Un enseignant non chercheur doit



Photo d'archive

avoir 14h de temps par semaine et un enseignant chercheur doit en avoir 12. Et c'est dans le cadre de la promotion de la recherche scientifique. Et le gouvernement est prêt à aider et appuyer toute recherche...», dit-il. Il a saisi l'occasion de parler de l'IUT et de ses responsables qui ont refusé toute inscription d'étudiants sans le concours. «

Cette année, la maladie a ébranlé toute hypothèse de concours au respect des mesures barrières. La rentrée devait se faire sur dossiers et non sur concours. Mais si le problème est au niveau de la capacité d'accueil des étudiants, le gouvernement s'en charge », conclut-il.

Kamal Gamal

## FOOTBALL : LIGUE DE NGAZIDJA

## Les ambassadeurs de Nyumadzaha remportent leur duel respectif par forfait

*Les équipes de Nyumadzaha-Bambao, d'une part, Ajesco (D2), poule (B) face à Supersonic de Nyambeni et, d'autre part, Étoile des Comores (D1) devant Ngaya Football club de Mde peuvent s'enorgueillir d'avoir remporté leur match du championnat respectif par forfait (3-0, et 3 points), suite à une formulation des réserves. Ces deux victoires, qui rentrent respectivement à la 11e journée de leur championnat respectif, vont perturber l'ordre du classement général provisoire.*

### Ajesco # Super Sonic (D2)

Le vendredi 18 décembre 2020, le club de Nyambeni, Super Sonic a effectué un déplacement à Nyumadzaha-Bambao pour affronter les locaux, Ajesco à l'occasion de la 11e journée du championnat (D2) poule (B). Bien aguerris, les deux adversaires se neutralisent (2-

2). Les rapports des officiels, arbitres et commissaire au match, font état d'un climat ambiant et d'un face-à-face pure fair-play. Mais, Super Sonic de Nyambeni fait la différence sur le tapis, suite à sa réserve de qualification, jugée recevable par la forme et par le fonds par la commission de juridiction. Nyambeni remporte le duel (3-0, et empoche 3 points) par forfait.

### Étoile des Comores # Ngaya club (D1)

Le samedi 19 décembre 2020 à Nyumadzaha-Bambao, Étoile des Comores avait accueilli Ngaya Football club de Mde, pour le compte de la 11e journée (D1). Tête haute, Ngaya vit sur une série d'invincibilité (10 matches). Détermine à remporter la rencontre clôturale, la 11e, il s'est imposé aisément (2-0) au détriment des locaux, Étoile des Comores. Mais, les victorieux

ambassadeurs de Mde ont commis la maladresse de tolérer la présence dans le stade de leur entraîneur Cylla Mchangama, qui purge une sanction, caractérisée par une interdiction d'assister à 15 matches de son équipe. Cette désobéissance aux textes en vigueur va peser sur les

ambitions de Mde. Cylla est accusé d'avoir fait fi à sa suspension et, contribué activement à l'exploit de son équipe (2-0). Par conséquent, Ngaya Football club de Mde perd le match par forfait (3-0), et est tenu à s'acquitter d'une amende de 100.000 fc avant le retour aux pelouses, pour

la phase retour du championnat de l'île. Pour les ambassadeurs de Nyumadzaha-Bambao, une victoire, acquise sur la pelouse ou sur tapis vert, reste une victoire. Elle est source de trois points et de trois buts.

Bm Gondet



Étoile des Comores.



## AVIS DE CANDIDATURE

Dans le souci de renforcer sa gestion l'**Alliance française** de Moroni envisage le recrutement d'un(e) comptable.

Les candidatures, curriculum et lettre de motivation, sont à adresser à Mme la Présidente de l'Alliance Française de Moroni. Vous pouvez déposer vos dossiers au secrétariat de l'Alliance Française de Moroni ou par mail à [afcsecretariat@gmail.com](mailto:afcsecretariat@gmail.com) jusqu'au jeudi 14 janvier 2021 inclus.

### TACHES ET RESPONSABILITES DU COMPTABLE

Sous l'autorité de l'équipe de direction, le, la comptable aura deux missions à réaliser au sein de l'alliance :

- 1) La Gestion Budgétaire.
- 2) La Gestion Comptable et financière.

### PROFIL DU CANDIDAT

- Être titulaire d'un diplôme supérieur en comptabilité (BAC+4).

- Avoir au moins trois années d'expérience professionnelle dans le domaine de la gestion financière où :

- Justifier d'une expérience professionnelle de deux ans au sein d'un cabinet comptable, d'une entreprise ou d'un projet d'ONG où d'institutions internationales etc.

- Avoir une bonne expérience en rédaction des rapports financiers et de préparation des états financiers de synthèse et rapports de gestion des comptes.

- Maîtriser l'utilisation des logiciels comptables, des tableurs et traitements de textes.

- Avoir un très bon niveau de français.

### DUREE DE LA MISSION

Le Comptable est recruté pour dix-huit mois. Son contrat pourra éventuellement être renouvelé suivant la nécessité.

Alliance Française de Moroni  
Hankounou / BP 772 / Moroni / Grande Comore / Union des Comores  
Tel (+269) 773.10.87 Site : [www.af-comores.org](http://www.af-comores.org)

## POLITIQUE :

**Le ministre de la justice renié par les siens**

*La coordination de la CRC de la région d'Itsandra a radié de ses rangs Mohamed Ousseine Djamalillaili, qui n'est autre que l'actuel ministre de la justice. La décision est motivée par le « manque de considération » au parti CRC, principalement à la coordination d'Itsandra.*

Le secrétaire régional de la CRC dans la zone Itsandra sud, Chami Mohamed Idi a annoncé à la presse que le ministre de la justice Mohamed Ousseine Djamalillaili n'est plus membre de sa coordination. Cette décision prise en concertation de la coordination et de la cellule de la CRC d'itsandra sud selon l'interlocuteur est due au « mépris » du ministre à l'égard dudit parti.

Nommé en août 2018 en tant que ministre de la justice, M. Djamalillaili avait demandé l'avis de son parti politique pour la mise en place de son cabinet. « Quand il a été nommé, il nous a donné de l'espoir en admettant qu'il était celui qui a eu la chance d'être nommé mais qu'en gros, ce régime est celui de la CRC. Aujourd'hui il fait le contraire de ses promesses. Nous l'avons appelé à maintes



Chami Mohamed Idi

reprises à une réunion mais il esquive à chaque fois », déclare M. Chami.

« Il a choisi de nommer ses cousins et son gendre en la personne d'Omar Chaihané (actuel directeur général de la FOP, Ndlr) qui est d'ailleurs le lieutenant de Mouigni

Baraka. Il a nous a malmenés dans l'Itsandra, donc notre décision est prise ». Une décision irrévocable, selon le secrétaire général de ladite coordination. Contacté par nos soins, le service communication de la CRC assure que cette décision ne concerne pas le bureau national. Un

détail important, le mis en cause n'a pas encore adhéré officiellement au parti au pouvoir. La décision de la coordination de la CRC Itsandra sud pourrait donc n'être qu'une tempête dans un verre d'eau.

Andjouza Abouheir

**Numéros utiles****Police**

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Gendarmerie**

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

**Immigration**

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Mohéli: 772 01 37

**Aéroport**

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Mohéli: 772 03 71

**Port maritime**

Moroni: 773 00 08  
Mohéli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

**Hopitaux**

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

**Banques**

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 773 43 43  
Meck: 773 36 40

**MAMWE**

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

**UNION DES COMORES**

Unité - Solidarité - Développement

Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire

Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4)

**Financement** : Association Internationale de Développement (IDA)**Financement** : Don IDA No D 3820 -KM**2020-005/Log/e-GP-Com****DEMANDE D'OFFRES (DO)**

**Intitulé du Marché** : Acquisition d'une Plateforme logicielle de Gestion Administrative des appels d'offres en ligne et Maintenance en Union des Comores

**Pays** : UNION DES COMORES

Don IDA No D 3820-KM

**Demande d'Offres No** : 2020-005/Log/e-GP-Com

**Émis le** : Le 11 décembre 2020

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu en 2018 un Don Additionnel de USD 10 Millions (D3820-KM) de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer la Quatrième Phase du Programme Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Don pour effectuer les paiements au titre des contrats suivants : Acquisition d'un Plateforme logicielle de Gestion Administrative des appels d'offres en ligne et Maintenance en Union des Comores.

Cette activité vise à appuyer l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ainsi que la Direction Nationale des Marchés Publics dans leurs activités respectives mais également l'opérationnalisation de l'ANADEN en accélérant la modernisation de l'administration publique.

2. Le Ministère des Finances et du Budget chargé du Secteur Bancaire/Programme Régional d'Infrastructures de

Communication (RCIP-4), invite par la présente Demande d'Offres les prestataires intéressés à présenter leurs Propositions sous pli fermé, pour la réalisation des prestations relatives à l'Acquisition de la solution logicielle du Système de gestion des appels d'offres publics en ligne en Union des Comores.

3. La procédure de passation des marchés sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à une Demande d'Offres (DA) ouvert telle que définie dans le dans le « Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs IPF » de la Banque mondiale publié en juillet 2017, révisé en novembre 2017 et Août 2018 (« Règlement de passation des marchés »), et ouverte à tous les soumissionnaires éligibles.

4. Les Soumissionnaires éligibles intéressés peuvent obtenir la Demande des Offres (DO) ou des informations complémentaires et inspecter la Demande d'offres au bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Place Cour Suprême -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : coordircip42020@gmail.com

5. La Demande d'offres en française peut être obtenu gratuitement par tout Soumissionnaire éligible en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous.

Le Dossier de Demande d'offres sera adressé par : coordircip42020@gmail.com.

dircip42020@gmail.com.

6. Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard **le mercredi 20 janvier 2021 à 10 heures 00 min**, heure locale-Union des Comores.

7. Les offres doivent être valides durant une période de quatre vingt dix (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres.

8. Les offres seront ouvertes Conformément au processus prévu dans la Demande d'Offres en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent être présents et le mercredi 20 janvier 2021 à 10 heures 30 minutes ,Heure Locale en Union des Comores dans le bureau du Projet Régional d'Infrastructures de Communication (RCIP-4) : BP : 69 88-Moroni Rue Auberge- Palac Cour Constitutionnelle -Coulée, Logement N°ZE 27, Tél (269) 773 99 00, - Moroni-COMORES, adresse mail : [coordircip42020@gmail.com](mailto:coordircip42020@gmail.com)

Lancé le 11 décembre 2020